

# FORMATION PREPARATOIRE A L'HABILITATION ELECTRIQUE

## DUREE

Formation initiale : 3 jours / soit 21h00  
Formation recyclage : 2 jours / soit 14H00

## LIEU

Intra ou inter-entreprise

## EFFECTIF

De 2 à 12 personnes

## COÛT

Tarif sur devis  
Tarif de groupe à partir de 5 personnes



## ACCESSIBILITE AUX PSH

Pour toutes les personnes en situation de handicap qui souhaitent obtenir des informations sur les conditions d'accès et d'accueil, merci de contacter un de nos référents handicap aux numéros suivants :

**Vanessa WEIS – 06 77 20 44 32**  
**Jérôme GALTE – 07 77 84 27 24**

## DELAIS D'ACCESSIBILITE :

De l'inscription à l'entrée en formation  
La durée d'accessibilité est variable en fonction des financeurs

## Salarié :

Dont l'employeur souhaite faire financer la formation par l'OPCO auquel il cotise, la durée est en moyenne de 3 à 5 semaines

## Demandeur d'emploi :

Souhaitant faire financer la formation par des financeurs publics tel que Pôle Emploi via la plateforme CARIF-OREF, la durée moyenne est de 2 à 5 semaines.

## Tout public :

Pour le tout public qui souhaite et a la possibilité de se financer lui-même la formation, la durée moyenne est de 3 à 30 jours.



## BE essai

Chargé d'essais

## PRESENTATION

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toute entreprise, association et collectivité dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail). Il est donc très important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

## POUR QUI

Tout collaborateurs électriciens opérant dans le domaine de la très basse tension (de 0 à 50 volts) et basse tension (de 50 à 1000 volts) et dont les activités les amènent à procéder à des essais de composant d'installation électrique et/ou, de tout ou partie d'une installation électrique. Ces essais pouvant être réalisés en laboratoire ou plateforme d'essai ou sur site industriel, bâtiment ou tertiaire.

Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité et de posséder une bonne maîtrise de la langue française, en compréhension, à l'oral et à l'écrit.

## PREREQUIS

Aucun prérequis

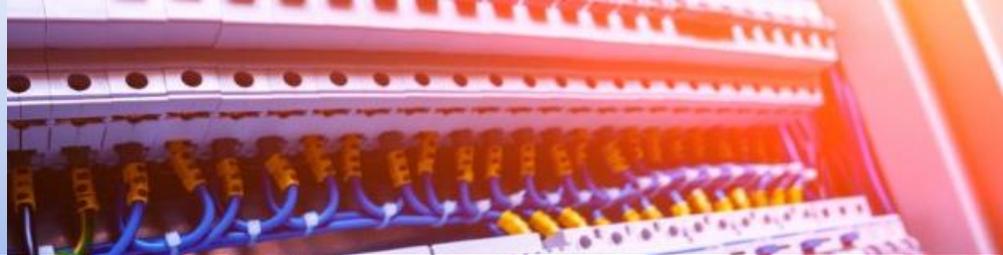
## OBJECTIFS



Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou ouvrages électriques en basse tension.

### À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes
- De reconnaître les organes électriques et leurs différentes fonctions (séparation, commande, protections des personnes et du matériel)
- De réaliser des essais
- De connaître les interactions possibles entre opérateurs de niveau d'habilitation différent
- De mettre en place, vérifier et utiliser des équipements de protection individuelle et collective
- D'appréhender les instructions de sécurité, spécifiques aux essais
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique



# PROGRAMME

## BE essai - Chargé d'essais

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### THÉORIQUES

Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCM).

#### PRATIQUES

- Organiser, délimiter et signaler la zone d'essai.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée BT – Zone 4 – (mise en place de nappe isolante, etc...).
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des essais.
- Effectuer des essais avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Réaliser des consignations dans le cadre des essais.

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

LES APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES SONT CONSIDÉRÉS COMME ACQUIS SOUS RÉSERVE :

D'avoir suivi la formation les 2 jours complets (14h00) pour la formation recyclage ou 3 jours complets (21h00) pour la formation initiale.  
D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCM formatif et à l'épreuve sommative et d'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

### DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION

(Sous réserve de réussite)

Avis après formation  
Titre d'habilitation  
Attestation de fin de formation

### BASE RÉGLEMENTAIRE

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010  
Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail  
NORME NFC18-510/A2 (Juin 2023)  
Documents INRS (ED6127 et ED6187)

la décomposition des blocs de compétences n'est pas possible sur les formations réglementaires préparatoires à l'habilitation électrique INRS (ED 6127)

Tél : 06 77 20 44 32

@ : [contact-formation@ofpr66.fr](mailto:contact-formation@ofpr66.fr)  
[www.ofpr66.fr](http://www.ofpr66.fr)

### PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES



#### 1. THÉMATIQUES THÉORIQUES - Module 2 - Référenciel INRS / Thèmes communs

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Zones d'environnements et leurs limites.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.
- Surveillance des opérations.
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser.
- Equipement de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- Evaluation du risque électrique.

#### 2. THÉMATIQUES PRATIQUES - Module 12 - Référenciel INRS

- Limites de l'habilitation BE Essai.
- Fonctions des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation.
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes.
- Habilitation des personnes intervenants lors des essais : symboles et limites.
- Mesures de prévention à appliquer lors des essais : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Consignes de sécurité pour essais particuliers (utilisation d'une source autonome, recherche défaut de câble, laboratoire et plateforme d'essais).
- Documents applicables lors des essais : autorisation de travail, instructions de sécurité.
- Equipements de travail spécifiquement utilisé lors des essais : risques, vérification, identification, utilisation.
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes avis de fin de travail...

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES



- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports